

RCS : NICE

Code greffe : 0605

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NICE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2018 B 00014

Numéro SIREN : 834 340 010

Nom ou dénomination : 107 PARTICIPATIONS

Ce dépôt a été enregistré le 02/07/2021 sous le numéro de dépôt 8268

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE

DE L'ANNÉE 2020

Le 22/06/2021

**SAS
107 PARTICIPATIONS**

**107 PROMENADE DES ANGLAIS
06200 NICE**

**N°SIRET :
834 340 01000018**

**APE :
6420Z**

**CAPITAL :
1 000,00€**

U AB

Le, 22/06/2021

Les actionnaires de la **SAS 107 PARTICIPATIONS** se sont réunis au siège social sur convocation de la présidence, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1 Examen des comptes de l'exercice clos au **31 Décembre 2020**
- 2 Approbation du bilan et des comptes
- 3 Affectation du résultat / RECONDUCTION DE L'ACTIVITE
- 4 Approbation convention article L227-10 du Code de commerce
- 5 Pouvoir en vue de formalités.

La feuille de présence a été émargée par chaque actionnaire en entrant en séance.

Sont présents :

- **Monsieur AJDERHANYAN KIRKOR qui détient : 100 actions**
- **Monsieur AJDERHANYAN Garen qui détient : 400 actions**
- **Madame BAGDASAR Teni qui détient : 400 actions**
- **Madame AJDERHANYAN Karine qui détient : 100 actions**

qui détiennent ensemble **1000 actions**, soit la totalité des actions émises par toute la société, et en conséquence l'Assemblée est habilitée à prendre toutes décisions ordinaires conformément aux dispositions de l'article des statuts.

La séance est présidée par

- **Monsieur AJDERHANYAN KIRKOR - Président actionnaire**

- **Monsieur AJDERHANYAN KIRKOR - Président actionnaire** constatant que tous les actionnaires sont présents et réunissent plus de la moitié des actions, déclare l'Assemblée régulièrement constituée et apte à délibérer.

Les actionnaires reconnaissent expressément avoir reçu de la présidence la convocation à la présente assemblée, ainsi que les documents prescrits par la loi.

Il est donné lecture du rapport de présidence et du texte de résolutions proposé à l'Assemblée, ainsi que les documents prescrits par la loi.

- **Monsieur AJDERHANYAN KIRKOR - Président actionnaire** déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées, personne ne demandant plus la parole, il est procédé au vote des résolutions.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée ordinaire des actionnaires donne acte à la présidence approuve l'examen des comptes de l'année **2020**

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport de la présidence, approuve les comptes et le bilan de l'exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée ordinaire décide d'affecter la Perte s'élevant à **-210 €**

Réserve légale :	0 €
Report à nouveau :	-210 €
perte année 2019 :	1205 €

Bien que la Perte soit de plus de la moitié du Capital Social, les Associés décident de reconduire l'activité à compter du **22/06/2021** et décident la non dissolution de la Société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Ch 13

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions de l'article L227-10 du Code de commerce, prend acte que ce rapport mentionne l'existence d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé.

L'assemblée porte la rémunération du gérant et (ou) de(s) l'actionnaire(s) pour l'année 2020 à :

- Monsieur AJDERHANYAN KIRKOR 0 €
- Monsieur AJDERHANYAN Garen 0 €
- Madame BAGDASAR Teni 0 €
- Madame AJDERHANYAN Karine 0 €

L'assemblée décide que la société prend à sa charge l'ensemble des charges sociales de la présidence et des actionnaires.

Le compte courant actionnaire qui portait un solde créditeur au 31 Décembre 2019, à 0 € présente un solde créditeur de 10000 €, au 31 Décembre 2020.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

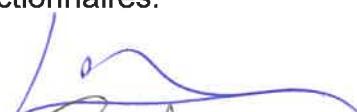
CINQUIEME RESOLUTION

Pouvoirs en vue de formalités.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance a été dressée, close et signée par la présidence et (ou) les actionnaires.

Signature : - Monsieur AJDERHANYAN KIRKOR



Signature : - Monsieur AJDERHANYAN Garen



Signature : - Madame BAGDASAR Teni



Signature : - Madame AJDERHANYAN Karine



SAS 107 PARTICIPATIONS

SAS au capital de 1 000.00 Euros
RCS NICE CEDEX N° 2018B00014
Siège social : 107 PROMENADE DES ANGLAIS
06200 NICE

RAPPORT DE LA PRESIDENCE sur les opérations de l'exercice clos le 31/12/2020

Mesdames, Messieurs, et Chers associés,

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément aux prescriptions légales et réglementaires, notre rapport sur les opérations de l'exercice clos le 31/12/2020 ainsi que tous les comptes et le bilan dudit exercice soumis à votre approbation.

Pour votre information, nous vous présentons avec le présent rapport, tous les documents prescrits par la loi, à savoir :

- le compte de résultat
- le bilan
- le texte des projets et résolutions que nous proposons à votre vote

1/ ACTIVITE DE LA SOCIETE

Pour situer l'activité de notre société, au cours de l'exercice écoulé, nous soulignons au début de ce rapport, que le chiffre d'affaires hors taxes, y compris la variation des travaux en cours, s'est élevé à la somme de 0 Euros, alors que pour l'exercice précédent, il était de 0 Euros, soit une diminution de 0 %.

Le résultat net comptable se solde par un déficit d'un montant de 210.00- Euros, soit 0 % du chiffre d'affaires hors taxes.

Notre compte de résultat présente les caractéristiques suivantes :

- Le total des produits de l'exercice s'est élevé à 0 Euros contre 0 Euros pour l'exercice précédent soit une diminution de 0 %.
- Le total des charges de l'exercice s'est élevé à 210.00 Euros contre 1 204.50 Euros pour l'exercice précédent soit une diminution de 82.57- %.
- Nos frais de personnel se sont élevés à la somme de 0 Euros et représentent 0 % du chiffre d'affaires hors taxes, nous enregistrons une diminution de 0 % par rapport à l'exercice précédent.
- Les dotations au compte d'amortissement et provision se sont élevées à la somme de 0 Euros et représentent 0 % du chiffre d'affaires hors taxes.
- Le résultat courant avant impôt et pertes et profits exceptionnels se traduit par un déficit de 210.00 Euros soit 0 % du chiffre d'affaires hors taxes.

Solvabilité à Court Terme de la Société (Valeurs réalisables et disponibles - Dettes à court

terme) :

Exercice précédent	2 128.90 -	13 178.81 =	11 049.91-
Exercice en cours	6 845.70 -	22 097.61 =	15 251.91-
Soit une diminution de	4 202.00 Euros .		

2/ PRESENTATION DES COMPTES

Au cours de l'assemblée, nous vous présenterons plus en détail le compte de résultat et le bilan que nous soumettrons à votre approbation.

3/ AFFECTATION DES RESULTATS

Nous vous proposons d'affecter le déficit net comptable de l'exercice s'élevant à la somme de 210.00- Euros

- à la réserve légale	:	0 Euros
- aux autres réserves	:	0 Euros
- en autres répartitions	:	0 Euros
- en report à nouveau	:	210.00- Euros
- en dividendes	:	0 Euros

A l'issue de l'opération, le compte de capitaux propres de la société s'établira ainsi :

- Capital social	:	1 000.00 Euros
- Primes d'émission, de fusion, d'apport	:	0 Euros
- Réserve légale	:	0 Euros
- Autres réserves	:	0 Euros
- Report à nouveau	:	2 259.91- Euros
Situation nette	:	1 259.91- Euros

4 / INDICATIONS COMPLEMENTAIRES

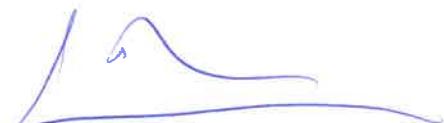
Nous vous informons :

- que les comptes ont été établis selon les mêmes formes et méthodes d'évaluation conformes aux dispositions en vigueur, que pour l'exercice précédent.
- qu'aucune prise de participation n'a été réalisée dans une société ayant son siège social sur le territoire de la République Française.

5/ CONCLUSION

Nous nous sommes efforcés de vous donner un aperçu d'ensemble de l'activité de la société au cours de l'exercice écoulé ; nous espérons que vous voudrez bien approuver les résolutions qui vous sont proposées, tant en ce qui concerne les comptes, qu'en ce qui concerne la gestion.

LA PRESIDENCE



ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Règles et méthodes comptables

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 31/12/2020

Faits caractéristiques de l'exercice

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise.

Les incertitudes

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Principes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices, et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

- Agencements et aménagements des constructions 5 ans
- Installations industrielles 5 à 10 ans
- Matériel et outillage 4 ans
- Mobilier de bureau 3 à 5 ans

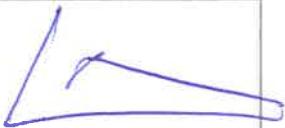
Changement de méthodes

Il n'y a pas de changement de méthode d'évaluation au cours de l'exercice ni de changement de méthode de présentation au cours de l'exercice.

Aucun changement n'est intervenu par rapport au précédent exercice.

**SAS 107 PARTICIPATIONS
107 PROMENADE DES ANGLAIS
06200 NICE**

**FEUILLE DE PRESENCE
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE 2020
du 22/06/2021**

Noms et Adresses des Associés	Nombre de Parts	Noms Naissance	Signature
Monsieur AJDERHANYAN KIRKOR 107 PROMENADE DES ANGLAIS 06200 NICE	100	AJDERHANYAN	
- Monsieur AJDERHANYAN Garen 38 PROMENADE DES ANGLAIS 06200 NICE	400	AJDERHANYAN	
- Madame BAGDASAR Teni 89 PROMENADE DES ANGLAIS 06200 NICE	400	AJDERHANYAN	
- Madame AJDERHANYAN Karine 107 PROMENADE DES ANGLAIS 06200 NICE	100	NALCACIYAN	